

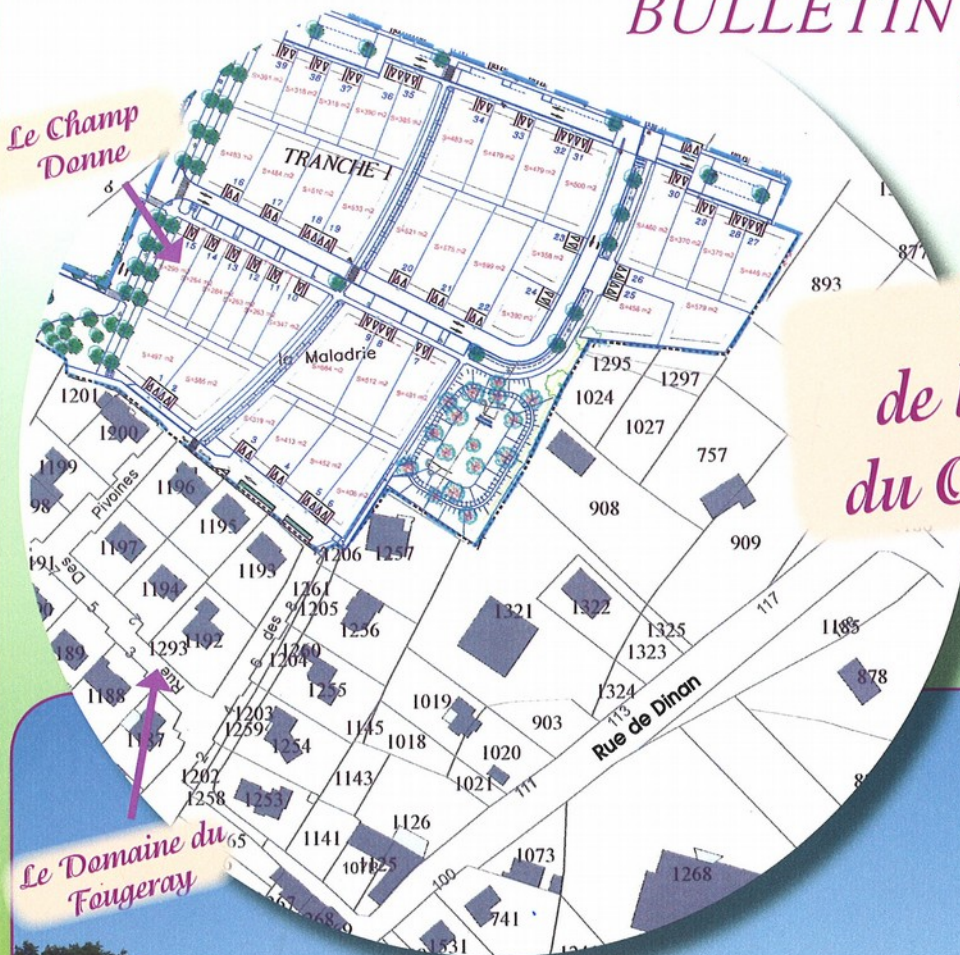


Caulnes

BULLETIN MUNICIPAL

Mai 2015 - N° 104

Le Champ
Donne



Création
de la Résidence
du Champ Donne



La commune met en vente **33 terrains à bâtir, viabilisés,**
de **317 m² à 664 m², au prix de 48 € le m² T.T.C.**

- Pas de taxe d'aménagement communale.
- S'adresser à la mairie dès maintenant

Cérémonie de la FNACA

Samedi 21 mars 2015 – Remise de décorations

La médaille du titre de reconnaissance de la nation a été remise à Mrs Gérard JEHAN, Serge FAISANT, Pierre BOTREL, Norbert DUMAS, André HERVÉ, Robert GAUDIN et Jean-Claude SICOT. Entourés des porte-drapeaux : Serge LUCAS, Michel FUBERT et André COUASNON et de M. Gérard BERTRAND, conseiller général, M. Jean-Louis CHALOIS, Maire de Caulnes, Mme Christelle OUICE-SECARDIN, 1ère adjointe, M. Jean SEROT, Président de la FNACA et M. Henri NOGUES, médaillé militaire.



Restaurant scolaire

**Semaine bretonne
du 23 au 27 mars 2015.**
(voir article page n° 17)



Journal d'informations trimestriel gratuit distribué à toutes les familles de la commune.

Directeur de la publication : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire.

Rédaction, mise en page et photos : Mairie de Caulnes.

Membres de la Commission Informations - Communication : Mesdames Christelle OUICE-SECARDIN, Marylène BERHAULT, Marina LE MOAL

Messieurs Henri FRERE, André DUPAS, David MAILLARD

Agent Administratif référent : Madame BUCHON

Impression : Imprimerie Mévennaise - St-Méen. Tirage : 1200 exemplaires sur papier mat 90g.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Tous budgets confondus, le Conseil Municipal, par ses décisions a ouvert des crédits pour l'achat de matériels ou l'exécution de travaux pour un montant de l'ordre de 1 400 000 euros H.T.

Les **budgets ont été votés à l'unanimité** des élus présents et dans les conditions financières suivantes :

➔ Pas d'augmentation des taux des impôts locaux (la dernière augmentation remonte à l'année 2011).

➔ Pas de recours à l'emprunt.

L'année 2015 est marquée par la relance de l'habitat sur Caulnes avec la **création d'un nouveau lotissement**, la Résidence du Champ Donne, qui vient en extension de la Résidence du Fougeray.

Ce nouveau lotissement comporte 6 logements groupés HLM et 33 lots en accession à la propriété. Il est possible, dès maintenant, de consulter les plans et éventuellement de prendre une option sur un terrain.

Le coût des travaux s'élève à 850 000 € HT. Les travaux de viabilisation seront terminés à la fin du mois de juin.

A côté de ce budget «lotissement» nous avons un deuxième budget annexe : le budget «assainissement collectif». L'excédent de ce budget va permettre d'engager, cette année, les travaux suivants :

- le remplacement de plusieurs tampons, en mauvais état, situés sur nos chaussées.
- la réparation du collecteur principal de la rue Valaise.
- le renouvellement du collecteur au niveau du site des Tanneries. Ce qui permettra de finir, l'année prochaine l'aménagement de la voirie sur ce site des Tanneries.

Le montant de tous ces travaux est évalué à hauteur de 150 000 € H.T.

En ce qui concerne le budget principal de la Commune, la voirie vient en tête au niveau des financements. Le programme 2015 retenu comprend :

❶ Des travaux qui visent à faciliter et sécuriser le déplacement des piétons avec =

- L'aménagement d'un des bas-côtés de la rue de Rennes.
- La réfection de la place de la Gare avec la création d'un trottoir périphérique pour mener jusqu'à l'accès aux quais SNCF.
- L'installation d'un dispositif de sécurité (ralentisseur) à l'entrée de la résidence du Fougeray (côté nouvelle maison de retraite).

Tous ces travaux seront réalisés fin juin-juillet. Ces travaux liés à la sécurité routière sont éligibles à un subventionnement départemental (30 %). Une demande a été déposée dans ce sens.

❷ Des travaux de restructuration de chemins d'exploitation. Le Conseil Municipal a décidé, sur plusieurs années, de planifier une remise en état de ses chemins d'exploitation les plus dégradés. Cette année, il s'agit de ces deux chemins (août/septembre) :

- celui qui va de Belle Isle à La Mare (700 mètres),
- celui qui va des Champs Savoirs au Clos Janny (sur 1 km).

❸ Le remplacement et le renforcement d'une partie du réseau pluvial de la rue Valaise (Octobre). L'aménagement de la rue Valaise se poursuivra de la manière suivante =

- fin 2015-début 2016 : mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques.
- 1er semestre 2016 : aménagement de la chaussée et des trottoirs, puis mise en place des nouveaux lampadaires.

.../...

Au chapitre des bâtiments communaux, les projets décrits, ci-dessous, seront réalisés cette année :

- **Mairie, Poste, Maison des Associations** : ravalement des façades.
- **Eglise** : remplacement de la voûte en bois du chœur
réparation d'une cloche et mise aux normes du paratonnerre.

Le groupe scolaire va connaître en 2015 des nouveautés :

- **Restaurant scolaire** : achat d'un double four et d'une nouvelle ligne de self pour améliorer le service afin de faire face à l'augmentation du nombre de repas servis (en moyenne 265 par jour).
- **Ecole élémentaire** : mise en place d'un vidéo projecteur dans quatre classes.

Achat d'un équipement mobilier complet pour permettre l'ouverture d'une huitième classe en septembre. Après celui de l'école maternelle, l'effectif des enfants scolarisés en élémentaire va continuer à croître pendant quelques années.

La commune a dû procéder à **l'acquisition d'un nouveau véhicule et à l'achat de plusieurs outils**, suite au vol qui a été effectué dans le bâtiment des services techniques au cours d'un week-end du mois de janvier. A ce jour l'assurance de la commune va couvrir la perte du véhicule. Pour le matériel, nous venons aussi de recevoir une réponse positive.

Pour être complet sur les autorisations de travaux du budget 2015, citons les trois opérations suivantes :

- **L'extension de l'éclairage public** : rue de la Cornière, chemin du Hirel et place de la Gare.
- La **reprise de concessions** au cimetière.
- Les **illuminations de Noël** sur la rue commerciale du 19 mars 1962.

Avec le vote de ces trois budgets, le Conseil Municipal confirme son ambition de développer la commune, de moderniser et d'embellir le cadre de vie de ses habitants, et d'améliorer la qualité des services offerts à la population.

Bien cordialement,

Jean-Louis CHALOIS
Maire de CAULNES

Point sur la déviation de l'agglomération de Caulnes.

Enquête parcellaire :

Une enquête parcellaire relative aux emprises de la déviation de Caulnes s'est tenue à la mairie, du **7 au 27 Avril 2015**.

Cette enquête, prescrite par arrêté préfectoral du 25 février 2015, était destinée à la recherche des propriétaires, des titulaires de droits réels et des autres intéressés ainsi qu'à la définition exacte des emprises de cette opération routière incluses dans le périmètre de l'aménagement foncier en cours.

Peu d'observations ont été déposées auprès du Commissaire Enquêteur. Il reste cependant à trouver une solution concernant la liaison entre les exploitations situées au Nord Ouest de la déviation et la zone des Gantelets où se trouve la coop de Broons.

Une réunion de concertation a permis de faire le consensus sur une proposition qui est en cours d'étude actuellement.

INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du
27 Janvier 2015

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
OUICE-SECARDIN Christelle, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André, BOUGAULT Patricia, Adjoint au Maire.
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule, GUILLOU Marie, LE MOAL Marina, MAILLARD David, MURGALE Gérard, NOGUES Jean-Yves, RENAUD Nicole.

VOIRIE RUE VALAISE – Lancement de la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre

Le Conseil Municipal décide de lancer une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre :

- conception et réalisation de travaux de voirie (chaussée 500 ml, trottoir...),
- réseaux eaux pluviales (renforcement)
- eau potable (remplacement conduite à étudier, changements branchements)
- assainissement eaux usées : réparations et remplacement collecteur sur 40 m rue Valaise, remplacement conduite sur toute la longueur du site des tanneries 160 m.

VOIRIE RUE VALAISE - Effacement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public

Le Conseil Municipal engage le projet d'effacement des réseaux Rue Valaise estimé par le Syndicat Départemental d'Electricité à :

Basse tension	147 000 euros HT	
Eclairage public	70 000 euros HT	
Réseau Téléphonique	Génie civil	38 700 TTC
	Câblage	3 600 euros HT

BATIMENTS COMMUNAUX – Mairie et Poste : Ravalement des façades – Consultation d'au moins 3 entreprises

Le Conseil Municipal demande un devis à 3 entreprises et dit que le critère de sélection est le prix.

ECOLE ELEMENTAIRE – Changement de la verrière endommagée suite à une tempête

Une consultation a été organisée auprès de plusieurs entreprises pour le changement de la verrière de l'Ecole Elémentaire.

- Lot 1 (2 entreprises ont répondu)
- Lot 2 (1 entreprise a répondu)

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis présenté par :

Lot 1	Entreprise CHOUX (Caulnes)	25 775.00 HT
Lot 2	Entreprise PIEDVACHE (Caulnes)	9 757.35 HT

(Madame Maryline CHOUX, Conseillère Municipale, a quitté la séance pendant la délibération).

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE – Appel d'offre pour l'achat d'électricité – Autorisation de communication de données à ERDF

Il sera nécessaire pour les structures publiques de procéder à une mise en concurrence, dans les règles de la commande publique, pour leurs contrats d'électricité. L'échéance et les conditions de cette obligation sont les suivantes :

1^{er} janvier 2016 pour les contrats supérieurs à 36 KWA (tarif vert et jaune)

Le SDE 22 mutualise la procédure d'appel d'offres et, ensuite, l'exécution des contrats relèvera de la collectivité.

Le Conseil Municipal dit que la commune de Caulnes est concernée pour le contrat Groupe scolaire/Salle des Fêtes d'une puissance de 48 KWA et autorise ERDF à communiquer toutes données concernant ce contrat à SDE 22.

RUE DE LA GARE – Division de terrain – Vente d'une bande de 5 m de large au fond de la parcelle du Monument aux Morts – Sortie du domaine public communal pour permettre la vente (complément à la délibération de janvier 2014).

Rappel de la délibération 2014/01/10 de Janvier 2014.

L'Office Notarial de Caulnes a saisi le Conseil Municipal pour étudier un projet de construction d'une maison individuelle rue de la Gare à Caulnes (parcelles 115 et p356 situées près du Monument aux Morts – Propriétaires Famille MAINGUY – classée UA au PLU). Ces deux parcelles n'ont pas d'accès à la voie publique.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, le Conseil Municipal :

- Accepte la vente d'une **partie de la parcelle 355** pour une surface d'environ 100 m².
- Accepte la vente d'une **bande de 5 m de large** au fond de la parcelle du monument aux morts pour accéder à la parcelle 115.
- Dit qu'au vu de l'article L.141.3 du Code de la voirie routière, il ne sera pas procédé à une enquête publique. En effet, la parcelle sur laquelle est implanté le monument aux Morts n'est pas utilisée par la population Caulnaise, ni pour du stationnement, ni comme espace public.
- Propose le prix de **25 euros le m²** et sollicite l'avis de France Domaine.
- Dit que les surfaces seront établies par un document d'arpentage à la charge du demandeur.
- Désigne l'Office Notarial LAME/LEPINE/LAUBE pour établir les actes correspondants aux frais du demandeur.

**CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU COLLEGE A BROONS -
Commune de Broons : demande de répartition du finance-
ments pour les aménagements extérieurs**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de la Commune de Broons pour participer financièrement aux aménagements extérieurs du nouveau collège de Broons. L'enveloppe prévisionnelle est estimée à 460 000 euros.

- Acquisition foncière des aménagements de voiries publiques
- Maître d'œuvre et études diverses pour les voiries publiques
- Travaux d'aménagement des voiries
- Eclairage public

La répartition proposée est la suivante :

- 35 % Commune de Broons soit 161 000 euros HT
- 20 % Communauté de Communes du Pays de Duguesclin soit 59 800 euros HT
- Somme restant à financer soit 239 200 euros HT entre les 18 communes proportionnellement au nombre d'élèves : la part de la commune de Caulnes s'élève à 43 222 euros HT.

Les membres du Conseil Municipal rappellent que la Commune de Caulnes avait posé sa candidature pour la construction d'un collège à Caulnes en prévision des 250 places manquantes à Broons. Sa candidature n'a pas été retenue par le Conseil Général. La construction d'un Collège sur une Commune est largement profitable à la Commune sur laquelle il est construit. Enfin si la Commune de Caulnes participe financièrement aux aménagements de parking et voirie sur la Commune de Broons, elle pourrait être sollicitée par une autre collectivité qui accueille également des élèves de Caulnes.

Le Conseil Municipal par un vote à main levée (16 non – 3 abstentions : Mmes Marylène BERHAULT, Maryline CHOUX et M. Hubert GUERIN) refuse de participer financièrement aux aménagements extérieurs (parking, voiries, éclairage) du nouveau Collège Jean Monnet de Broons.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CAULNES -
Convention de mutualisation de l'outil de gestion des
services enfance**

Le Conseil Municipal autorise la signature de la convention réglant les modalités de mutualisation de l'outil de gestion service enfance pour un montant de 1 519.28 € (part fonctionnement).

**ACQUISITION MATERIEL - Achat d'un véhicule pour les
services techniques suite à un vol - Indemnisation par
l'assurance**

Le véhicule FIAT DOBLO acheté par la commune en 2009 au prix de 10 774.59 euros a été volé en janvier 2015 dans les locaux du service technique.

Le Conseil Municipal :

- Accepte la proposition de l'assurance SMACL d'un montant de 6 000 euros
- Décide l'achat d'un fourgon RENAULT auprès de l'entreprise GALIVEL pour un montant de 7 950 euros.

VOIRIE RURALE - Chemins d'exploitation

Le Conseil Municipal décide de restructurer 2 chemins en 2015 : Belle Isle vers La Mare (700 ml) et les Champs Savoirs vers le Clos Janny (1 000ml).

Restructuration :

- . creusement des fossés
- . arasement des bas côtés et du bourrelet central
- . apport de pierres et reprofilage de la voie (niveleuse et cylindrage)
- . remplacement de tous les ponts des entrées de champs avec 1 minimum de largeur de neuf mètres.

Une consultation sera lancée auprès d'au moins 3 entreprises de travaux publics et les travaux devront être réalisés entre le 10 aout et le 10 octobre 2015.

**LOCATION DE PARCELLES ENHERBÉES - site du Fougeray
et site de la Petite Noé.**

Le Conseil Municipal autorise la location des parcelles enherbées suivantes au prix de **3 quintaux/hectare + taxes foncières** et demande que l'entretien des parcelles soit entièrement à la charge des locataires :

Le Fougeray :

G 1032	1 912 m2
G 1276	2 518 m2

La Petite Noé :

C 288	3 310 m2
C 260	3 464 m2
C 1 495	873 m2
C 1497	955 m2
C 1501	366 m2
C 282	1 430 m2

**BUDGET 2015 - Autorisation de paiement de factures avant
le vote du budget primitif 2015 -**

Le Conseil Municipal autorise le paiement des factures suivantes avant le vote du Budget Primitif 2015, et dit que les crédits seront inscrits au BP 2015

Achat de terres pour lotissement - Etude LAME	91 504.40
Remplacement de matériel volé - DIMO	2 268.00
Verrière Ecole Elémentaire - DEVIS -	
. Maîtrise d'œuvre	3 960.00
. Entreprise PIEDVACHE	11 708.82
. Entreprise CHOUX	30 930.00
Lotissement du Champ Donne 1	
. ABE	5 450.90

INFORMATIONS

- **FUSION DES INTERCOMMUNALITES** – La loi relative à la nouvelle organisation territoriale qui va être votée demandera aux intercommunalités dont la population est inférieure à 20 000 habitants de se rattacher à un autre EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Des discussions ont déjà eu lieu au sein du bureau communautaire et des rencontres ont eu lieu avec les élus de DINAN-COMMUNAUTE.
Monsieur le Maire souhaite connaître l'avis du Conseil Municipal sur une fusion de la Communauté de Communes du Pays de Caulnes avec DINAN-COMMUNAUTE : A l'unanimité, les conseillers municipaux donnent un avis favorable à cette fusion. Cependant, ils souhaitent qu'il y ait des réunions d'information pour connaître les conséquences de cette fusion, notamment au niveau de la fiscalité.
- **Compte-rendu commission affaires scolaires/ALSH/ Commission Communautaire Petite Enfance** du mardi 17 février. Lancement de la construction par la Communauté de Communes d'un bâtiment mutualisé ALSH/ Garderie/Etude.
- **Compte-rendu de la rencontre avec les dirigeants du Rance Football Club** du samedi 21 février. Des travaux d'un montant de 1 680 euros TTC vont être réalisés par Arvert Paysages.

- **Entretien des trottoirs.** Exemple de la commune du Hinglé.
- **Abattage des tilleuls sur l'espace du lavoir.** Plantations à prévoir.
- **Lotissement des Champs : Bâtiment ALIX.** Envoi d'un courrier aux propriétaires il y a une quinzaine de jours.
Appel téléphonique de Monsieur ALIX le 25.02 : questions abordées
. devis pour déconstruction (en attente de devis) – sous 15 jours.
. fermeture du bâtiment après fourniture du devis.
. devenir du site ? vente en l'état, vente après déconstruction ?
- **Commission des achats :** date pour examen des candidatures maîtrise d'œuvre Rue Valaise (12 PLIS) le samedi 7 mars 2015 à 10 heures.
- **Elections Conseillers Départementaux** les 22 et 29 mars.
- **Vote du compte administratif** le mercredi 18 mars à 20 heures
- **Vote du budget primitif** le mardi 7 avril à 20 heures – Commission des finances le vendredi 3 avril.

Séance publique du
18 Mars 2015

Absentes excusées : Pierrette LEBRETON, Marie GUILLOU
Pouvoir : David MAILLARD a donné pouvoir à Patricia BOUGAULT

BUDGETS 2014 – APPROBATION DES COMPTES DE GESTION (Comptable du Trésor) et COMPTES ADMINISTRATIFS (Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les résultats des différents budgets communaux.

COMPTES 2014 – résultats de clôture

DOMAINE DU FOUGERAY

	Dépenses	Recettes	Solde cumulé
Fonctionnement	175 884.35	175 884.09	- 0.26

ALSH DU MERCREDI

	Dépenses	Recettes	Solde global
Fonctionnement	21 774.57	18 426.66	- 3 347.91

ASSAINISSEMENT

	Dépenses	Recettes	Solde par section
Fonctionnement	120 948.87	186 232.35	+ 65 283.48
Investissement	80 505.15	170 898.06	+ 90 392.91
Excedent global			+ 155 676.39
Reports 2014	10 000.00		-10 000.00
SOLDE			+ 145 676.39

BUDGET GENERAL

	Dépenses	Recettes	Solde par section
Fonctionnement	1 773 760.66	2 346 579.94	+ 572 819.28
Investissement	2 229 370.86	1 606 476.09	- 622 894.77
Déficit global			- 50 075.49
REPORTS 2014	32 375.00	81 946.00	+ 49 571.00
Investissement			
Total			- 504.49

Il décide d'affecter les excédents de fonctionnement 2014 comme suit au BP 2015 et demande la suppression du budget annexe Domaine du Fougeray.

BUDGET	Montant de l'excédent Fonctionnement	Affectation
Budget Général	572 819.28	Article 1068 572 819.28 Investissement
Assainissement	65 283.48	Article 1068 65 283.48 Investissement

AMORTISSEMENTS BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal fixe la durée des amortissements comme suit :

Article 202	10 ans	Documents urbanisme
Article 2031 - 2032	5 ans	Frais d'étude
Article 20415 Article 204158 Article 2041582	10 ans	Subventions équipements versées (SDE – Cté Cnes logiciel enfance)
Article 205	5 ans	Logiciel Informatique

BIENS PRESUMES SANS MAITRE dans le périmètre de l'aménagement foncier de la déviation – Le Pré Allouet – Incorporation dans le domaine privé de la Commune après avis de la Commission Communale des Impôts. Lancement de la procédure -

Le Pré Allouet – C 94 - 598 m2 - C 95 – 357 m2 - C 97 - 986 m2

Procédure réglementaire –

Le Maire constate par arrêté que l'immeuble n'a pas de propriétaire connu et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans. L'Arrêté du Maire est pris après avis de la commission communale des impôts directs (avis du 5.3.2015). Avis du Trésor Public 8.12.2014.

Dans un délai de 6 mois, si le propriétaire ne s'est pas fait connaître, l'immeuble est présumé sans maître.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au lancement de la procédure pour acquisition de biens présumés sans maître.

ADHESION AU SERVICE CONSEIL EN ENERGIE PARTAGE DU PAYS DE DINAN (CEP) jusqu'au 31 décembre 2016.

La commune de CAULNES décide d'adhérer au service du Conseil en Energie Partagé du Syndicat Mixte du Pays de Dinan jusqu'au 31/12/2016

Elle prend acte du dispositif d'accompagnement mis en place par le Conseil Général qui lui permettra de bénéficier d'une aide dégressive sur le coût du service et désigne

- Madame Patricia BOUGAULT, Adjointe au Maire, comme référent élu du CEP
- Madame Sylviane BRIGNON, Secrétaire Générale, comme référent administratif du CEP
- Monsieur Jean LEBRET, Référent bâtiments communaux, comme référent technique du CEP

ASSURANCES DE LA COMMUNE – Fin des contrats au 31.12.2015 – Audit pour appel d'offres contrats d'assurance

Le Conseil Municipal autorise l'audit avec le Cabinet ARIMA CONSULTANT en qualité d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la consultation des Cabinets d'Assurance pour de nouveaux contrats à effets du 1.1.2016 et accepte le devis d'ARIMA CONSULTANT d'un montant de 800 euros HT.

ACHAT VEHICULE d'OCCASION – Paiement de la facture avant le vote du Budget Primitif 2015

Le Conseil Municipal autorise le paiement de la facture suivante avant le vote du Budget Primitif 2015 :

- Garage GALIVEL, achat fourgon Renault : 7 950 € HT

- **TAP temps d'activités périscolaires** – compte rendu du 1^{er} bilan. Bilan positif pour les enseignants, les parents d'élèves et les agents communaux.
- **Ordures ménagères – Redevance incitative** : premier bilan. De nombreux sacs d'ordures ménagères ont été déposés sur les accotements des voies communales. Plusieurs plaintes ont été déposées par la Commune auprès de la Gendarmerie de Caulnes pour verbalisation.
- **Restructuration de 2 chemins d'exploitation** – courrier à 3 entreprises – courrier joint à finaliser.
- **Domaine du Champ Donne** – démarrage des travaux. Proposition de la pose d'un panneau 1m50 x 2m recto-verso, au niveau du lycée agricole ?
- **Déviation de l'agglomération** : Avis d'ouverture d'enquête parcellaire du 4 avril au 27 avril inclus en mairie de Caulnes – avis d'information joint à chaque Conseiller Municipal.
- **Elections Départementales** : Organisation des scrutins des 22 et 29 mars 2015
- **Cérémonie du 21 mars** - Invitation jointe.
- **Commission mixte commune/communauté ALSH** : compte rendu de la commission du 16 mars.
- **Commission des finances** : le 10 avril à 17 heures.

Avis de publication constatant la vacance d'un immeuble Attribution du bien sans maître à la commune

L'arrêté municipal N° 2015/52 du 31 mars 2015 a constaté que l'immeuble situé Le Pré Allouet, cadastré C 94 - C 95 - C 97, dernier propriétaire connu : Madame BESNARD épouse THOMAS Joseph, n'a pas de propriétaire connu au sens de l'article L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

Il a également précisé que la procédure d'attribution à la commune des immeubles présumés sans maître, prévue par l'article L 1123-3 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, était mise en œuvre.

Cet arrêté peut être consulté en mairie aux jours et heures d'ouverture.

Séance publique du
14 Avril 2015

Absents excusés : Marylène BERHAULT – Jean-Yves NOGUES
Pouvoir : Marie-Paule GUILLEMOT a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS.

BUDGETS PRIMITIFS 2015 – Vote des Budgets et des taux d'imposition 2015.

(votés à l'unanimité)

Voir feuille jointe pour le budget général

Vote des taux d'imposition : inchangés par rapport à 2014.

Budget général

Section de fonctionnement	1 867 362,00
Section d'investissement	1 443 794,77

Budget assainissement

Section de fonctionnement	192 000,00
Section d'investissement	382 676,39

ALSH du mercredi

Section de fonctionnement	23 104,91
---------------------------	-----------

EMPRUNT – Ligne de trésorerie – CREDIT AGRICOLE COTES D'ARMOR – 600 000 euros –

Le Conseil Municipal contracte un crédit de trésorerie auprès de la Banque CREDIT AGRICOLE pour un montant de 600 000 euros et pour une durée de 1 an renouvelable.

- index EURIBOR 3 MOIS MOYENNE + marge 1.70 %
- Commission d'engagement : 0.30 % du montant

BATIMENTS COMMUNAUX – Travaux de ravalement des bâtiments de la POSTE et de la MAIRIE

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis présenté par l'Entreprise PIEDVACHE DECORATION, d'un montant de 14 386,54 € et autorise Monsieur le Maire à signer la demande de déclaration préalable à déposer auprès de la DDTM de Dinan.

MEGALIS BRETAGNE – Convention pour la fourniture d'un bouquet de services numériques

Lors de son Comité Syndical du 21 mars 2014, le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne a adopté par délibération la mise en place d'un nouveau barème de contribution dans le cadre de la fourniture d'un bouquet de services numériques pour les collectivités bénéficiaires.

Cette contribution est supportée par la Communauté de Communes du Pays de Caulnes. La Commune ne s'acquitte d'aucune contribution financière pour accéder au bouquet de services numériques.

Le Conseil Municipal autorise la signature de la nouvelle Convention Mégalis Bretagne et tous documents nécessaires à la mise en œuvre du projet Mégalis pour la période 2015/2019.

PERSONNEL COMMUNAL – Mise en place de l'indemnité de départ volontaire dans la fonction publique territoriale

Pour faire suite à la demande d'un agent communal qui souhaite démissionner pour créer son entreprise, le Conseil Municipal met en place l'Indemnité de Départ Volontaire.

- Agents concernés : pour prétendre à l'indemnité de départ volontaire il faut être fonctionnaire titulaire ou agent non titulaire en contrat à durée indéterminée, avec un minimum de 10 ans d'ancienneté dans la collectivité qui verse l'indemnité.
- L'Agent doit par ailleurs cumuler les conditions suivantes : quitter définitivement la fonction publique territoriale (Démission), être à plus de 5 ans de l'âge de la retraite.
- Motif du départ : l'indemnité de départ volontaire peut être attribuée pour l'un des motifs suivants : reconversion professionnelle, création ou reprise d'une entreprise, restructuration de service.

Le Conseil Municipal fixe l'indemnité à : 4.66 mois de salaire brut pour une ancienneté de 18 années dans l'Administration (au prorata pour une ancienneté différente).

CIMETIERE – Rétrocession d'une concession

Suite à l'achat d'une nouvelle concession dans le cimetière de Caulnes, le Conseil Municipal autorise la rétrocession de la concession N° 1070 de Mr et Mme CHOUX Francis et leur remboursera la somme de 191.25 euros

BUDGET ASSAINISSEMENT 2015 – Changement de 6 tampons assainissement

Le conseil municipal autorise le changement de tampons eaux usées dans l'agglomération. Les travaux seront effectués par l'entreprise MACSCCELL pour un montant HT de 6 515.80 €.

SDE—ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal approuve les projets suivants présentés par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor :

- **Eclairage public Place de la Gare** pour un montant estimatif de 12 000 euros HT. (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre).
- **Extensions éclairage public La Cornière et Chemin du Hirel** pour un montant estimatif de 11 400 euros HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre).

TRAVAUX CLOTURES – pose de clôtures au stade et à l'école maternelle.

le Conseil Municipal autorise les devis suivants :

- **Stade :**

clôture buvette	727.78 HT
Filet pare ballons	964.42 HT
- **Ecole maternelle**

Fourniture et pose filet pare ballons	2 346.25 HT
---------------------------------------	-------------

URBANISME

Membres de la commission urbanisme :

Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, RENAUD et Monsieur MURGALÉ.

Agent Administratif référent : Madame Valérie NOGUES

⇒ Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public. Au moment de l'édition de ce bulletin, certains demandeurs ont déjà reçu l'avis favorable ou défavorable à leur demande.

Tous les dossiers déposés à la Mairie sont pré-instruits par la Commission urbanisme puis transmis à la Direction Départementale du Territoire et de la Mer pour instruction. C'est l'avis du service instructeur (DDTM) qui détermine l'avis favorable ou défavorable de la demande de PC (permis de construire), DP (déclaration préalable) ou CU (certificat d'urbanisme). Toutes les demandes sont également transmises au contrôle de légalité à la Sous-Préfecture .

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

EARL DE L'ORANGERIE, L'Ecoublière, stabulation vaches laitières, fosse + lagune.

Mr et Mme HERVE André, 6 rue des Peupliers, garage et clôture.

SCI CCSE – Mr BUSNEL Christian – ZA les Gantelets, atelier artisanal.

Mme GAUVAIN Laurence, le Chesnay Langouron, extension maison d'habitation.

GAEC NOGUES FOUQUET, la Harotterie, silo, stabulation, déplacement de hangar.

SCI LA FONTAINE, 14 rue des Ecoles, extension.

DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

Mr et Mme JIQUEL Eric, 9 rue de la Poste, remplacement de fenêtres et pose de volets.

Mr ALIS Roland, rue de Dinan, division de terrain.

INTERMARCHE MARCADOUR, rue du 19 mars 1962, drive auvent.

Mr et Mme BEAUGET Pascal, 1 rue de Broons, remplacement des fenêtres.

Mr GRISSAULT Francis, 7 rue Mathieu Ory, remplacement des fenêtres.

Mr et Mme DUFFROS Florent, la Houssais, clôture.

Mr et Mme ROUAULT Claude, 2 rue de Dinan, réfection toiture.

Mr TESSIER Pierre, rue de St Meen, division de terrain.

Mr et Mme LAURENT Yannick, 11 rue des Genêts, fenêtre de toit.

EARL LE PAGE, le Béchaix, bardage sur un bâtiment agricole.

Mr et Mme DRILLET Bernard, la Plesse, changement de fenêtre.

Mr et Mme YVERGNIAUX Laurent, 11 rue du Bois, remplacement d'un portail et clôture.

Mr DUVAL Daniel, 10 rue des Genêts, pose de capteurs à air.

Mr LAIZET Robert, 6 rue des Ecoles, changement de fenêtres.

Mr et Mme LEGENTIL Hubert, résidence des Chênes, abri de jardin.

Mr AUFFRET Dominique, 5 rue Valaise, changement de fenêtres.

Mr et Mme BONNET Jean, 14 rue Saint Julien, abri de jardin.

Mr et Mme MENNOT Christophe, 63 rue de Dinan, terrasse.

SDE, lotissement communal du Champ Donne, poste de transformation et de distribution d'énergie.

Mr et Mme LESCURE Jean-Claude, 26 rue de la Ville Chérel, changement de fenêtres et porte.

Mr SALOM Valéry et Mme DELAUNE Valérie, 12 rue des Abélias, abri de jardin.

Mr et Mme BASSET Didier, 30 le Hirel, changement de fenêtres et porte.

Mr et Mme THEBAULT Sébastien, 9 le Chesnay Barbot, changement de fenêtres et porte.

Mr GALIVEL Emmanuel, 6 la Ville Gâte, clôture.

MEHEUST SARL, 51 rue du Bois, bardage bois sur atelier et bureau.

Mr BUCHER Frédéric, 5 rue le Hirel, changement de fenêtres et bardage extérieur bois.

Mr et Mme MINGUY André, 5 Hyoméril, terrasse.

Mr JANVIER Armand, 14 rue de Rennes, sas d'entrée.

Mr LE GARGASSON Ronan, 4 rue des Bruyères, construction d'un abri de jardin.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

18 Décembre	Yasmine HAMDA, 11 rue de Dinan
21 Décembre	Lucie MAUGIS, 24 rue Saint Julien
9 Janvier	Quentin LEBRETON, 1 Le Hazay
11 Février	Ilana HEURLIN, 6 rue de Dinan
14 Février	Lëana CHICHERIE, Langanou
23 Février	Valentin PAITEL, 26 rue de la Chauvetais
1er Mars	Louane MATON, 8 Lotissement des Champs
13 Mars	Marius PERRINIAUX, 6 La Herguenais
24 Mars	Marceau CHOLET, 1 rue des Troènes
9 Avril	Alban BOYET, 6 résidence de la Vallée
23 Avril	Lubin CHEVESTRIER, 4 rue des Mottes

DECES :

27 Décembre	Jeannine RIOU, 87 ans, 39 rue Valaise
30 Décembre	Francine SOHIER, 85 ans, Maison de Retraite
18 Janvier	Albert LEHOUX, 73 ans, 1 rue Basse
26 Janvier	Jean LAUNAY, 64 ans, 30 rue de Dinan
31 Janvier	Thérèse BESREST, 83 ans, La Vesquerie
02 Février	Jean-Baptiste PELLAN, 84 ans, 2 rue Basse
05 Février	Monique CHOLET, 84 ans, Yvignac la Tour
13 Février	Joseph CHAPELLE, 88 ans, 14 lotissement des Champs
15 Février	Simone LUCAS, 94 ans, Maison de Retraite
18 Février	André DELAHAYE, 89 ans, Maison de Retraite
23 Février	Elisabeth DELAHAYE, 88 ans, Maison de Retraite
24 Février	Germaine PICQUET, 85 ans, Le Rigaire
1er Mars	Hélène DELÉPINE, 91 ans, Coaquipel
4 Mars	Joseph HENRY, 83 ans, La Gaudinai
8 Mars	Lucien NOGUES, 81 ans, Le Clos Jany
15 Mars	Hélène HENRY, 92 ans, 94 rue de Dinan
2 Avril	Clémentine TIENGOU, 91 ans, Maison de Retraite
18 Avril	Palmyre ALIS, 100 ans, Maison de Retraite
18 Avril	Janine HERVE, 82 ans, 70 rue de Broons
23 Avril	Louise NOGUES, 92 ans, Palance
26 Avril	Clémentine GUENNEC, 88 ans, Maison de Retraite
3 Mai	Marie LABBÉ, 92 ans, Maison de Retraite
15 Mai	Gérard COPPÉE, 63 ans, 14 rue de Cariou

DECES hors commune

Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :

20 Février	André TERBIAULT, né en 1943
21 Février	Henri ALLOUET, né en 1929
2 Avril	Janine ETRILLARD épouse LEPASTOUREL, née en 1932
19 Avril	Berthe DESNOËS épouse GONORD, née en 1926
22 Avril	Yvonne LUCE épouse GUERRO, née en 1928

INHUMATIONS

Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :

6 Janvier	Louis LEBRET, de Vulaines sur Seine
10 Janvier	Victor BOUGAULT, de Paris 15ème
17 Janvier	Marie LEROUX veuve DUFFROS, de St Méen le Grand
6 Février	Jean-Marc LEBRET, de Saint-Brieuc
20 Février	Jean AUTHIER, de Broons
18 Avril	Marie FOUQUET, de Merdrignac

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes, **filles et garçons, de 16 ans**, doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, sur présentation d'une pièce d'identité.

Le **recensement est indispensable** pour :

- Se présenter aux examens
- Passer le permis de conduire
- Être inscrit sur la liste électorale
- Participer à la J.A.P.D. (*journée d'appel de préparation à la défense*)

TERRAIN DE TENNIS MUNICIPAL

La serrure du terrain de tennis a été changée. Pensez à renouveler votre carte d'abonnement. Tarif :

- **L'heure :** 6,30 €
- **La semaine :** 21,50 €
- **La carte - 18 ans annuelle :** 21,50 €
- **La carte adulte annuelle :** 43,00 €

Une caution de 15 € est demandée pour l'année.

DON DU SANG

Prochaines collectes :

- le mercredi 26 août 2015
- le vendredi 27 novembre 2015 de 14 h 30 à 19 h à la salle des fêtes.

PERMANENCES DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

(litige entre particuliers)

M. Antoine VIRENQUE reçoit sur rendez-vous Mardi 2 Juin, 16 Juin, 7 Juillet et 21 Juillet 2015, au Tribunal de Dinan.

■ 02 96 87 16 96

CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Monsieur **Mickaël CHEVALIER** et Madame **Isabelle GORÉ-CHAPEL**, conseillers départementaux du canton de Broons sont joignables sur rendez-vous.

Contact :

- Mairie de Plumaugat : 02 96 83 12 31
- Mairie de Merdrignac : 02 96 28 41 11

NOCES D'OR

Le 2 Mai 2015

Mr et Mme Georges BELLEBON
« 17 rue du Hirel »



REPAS

Des 76 ans et des 77 ans

Dimanche 28 Juin 2015 à 12 h

se déroulera le repas des 76 ans et des 77 ans au restaurant Gaudrel, 40 rue de la Gare.

Les personnes nées à Caulnes en 1938 et 1939, **y ayant résidé ou nouvellement arrivées** sont amicalement invitées. Inscription auprès du restaurant au 02 96 83 94 14.

- Prix du repas : 26 €
- Inscription avant le 15 Juin 2015.

NÉCROLOGIES



Monsieur Jean PELLAN, né le 16 Août 1930 à Caulnes, **ancien élu**, est décédé le 2 Février 2015.

Monsieur PELLAN a effectué :

- Quatre mandats de Conseiller Municipal, du 27 mars 1971 au 24 juin 1995 et était membre de diverses commissions dont les affaires foncières et les bâtiments communaux.



Monsieur Albert LEHOUX, né le 29 Juillet 1941 à Caulnes, **ancien agent communal**, est décédé le 18 Janvier 2015.

Monsieur LEHOUX a été employé communal pendant 24 ans. De 14 ans à 21 ans, il travaille à l'exploitation familiale. Il est employé ensuite pendant 15 ans à l'entreprise de marbrerie Leroy. Le 2 novembre 1977 il est recruté par Bernard LEMARIÉ, maire.

Albert LEHOUX a été chargé des travaux de voirie, d'entretien des bâtiments communaux, de la gestion du cimetière et occasionnellement du transport scolaire.

De 1983 à 1989, j'ai eu l'occasion de travailler avec Albert en tant que apprécié sa discrétion et sa disponibilité. Avec Albert la commune a eu la chance d'avoir un agent communal sympathique et de qualité grâce à ses multiples compétences et sa bonne connaissance de la commune et sa population.

Jean-Louis CHALOIS, Maire de Caulnes

Tous les deux avaient reçu la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, catégorie Argent.
(M. PELLAN en 1991 et M. LEHOUX en 1999).

Une distinction qui venait reconnaître leur disponibilité et leur attachement à la Commune de Caulnes.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Les communautés de communes du pays de Du Guesclin et du pays de Caulnes ont mis en place jusqu'à fin 2017, un **programme d'amélioration de l'habitat** sur leur territoire.

Ce programme s'adresse en priorité aux propriétaires occupants qui réalisent des travaux d'économies d'énergies ou d'adaptation de leur logement au handicap ou au vieillissement.

Il permet à ces propriétaires de bénéficier de financements très intéressants (subventions, prêts...) leur permettant de réaliser leurs travaux dans de bonnes conditions.

■ Un **point informations** sera présent sur le **marché de Caulnes les 9, 16 et 23 Juin 2015**

LOCATIONS LOGEMENTS COMMUNAUX

■ 2 appartements communaux de Type 3 au 20 rue Valaise

L'un en RDC et l'autre à l'étage.

Cuisine - séjour, 2 chambres, salle de bain et WC -
préau pour voiture - cave.

Libres de suite

Se renseigner à la mairie

NOUVEAUX HORAIRES d'ouverture au public

Depuis le 1er avril 2015, la trésorerie de Broons est ouverte de 8 h 45 à 12 h, du lundi au vendredi.

NUISIBLES

■ Frelons, guêpes, ... qui appeler ?

Des prestataires privés sont là pour vous aider :

- Thierry LUCAS, à Broons 06 68 01 53 35
- BREIZH SERVICES, à Bobital : 06 87 59 22 19

En cas de DANGER imminent (une intervention immédiate est nécessaire) les Sapeurs Pompiers peuvent intervenir. Appelez le 18 ou le 112.



□ **Le frelon asiatique** est un redoutable prédateur d'abeilles.

En cas de détection d'un frelon asiatique ou d'un nid, contacter la FECODEC, référent départemental au **02 96 01 37 90**

TRANSPORT SCOLAIRE

Ligne Caulnes - Broons du Conseil Général

Les demandes de modification d'itinéraires ou de création de nouveaux points d'arrêts sont à formuler à la mairie avant le 20 Juin 2015.

CIRCULATION CAULNES-DINAN

En raison des **travaux de réfection des enrobés**, la circulation sur la route départementale RD 766 sera réglementée.

A compter du 1er Juin 2015 et jusqu'au 12 Juin 2015, la **circulation sera interdite sur la RD 766**, dans les deux sens. Ces dispositions sont applicables le jour et la nuit.

Une déviation sera mise en place

- en provenance de Dinan vers Caulnes = par la D 793 (Trélivan)
- En provenance de Caulnes vers Dinan = par la D 62 et la D 793 (Yvignac la Tour).

CARNET DE SANTÉ DE VOTRE HABITAT

- Economies d'énergie
- Confort
- Sécurité des équipements
- Qualité de l'air
- Environnement

Vous trouverez tous les conseils pour prendre soin de votre logement sur le **carnet qui est téléchargeable** sur : www.carnet-sante-habitat.bretagne.gouv.fr

(communiqué de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne)

CITOYENNETÉ

Vendredi 27 février, les jeunes nés entre le 1er mars 1996 et le 28 février 1997 étaient invités à la mairie pour recevoir leur carte électorale.

Ils ont participé à cette cérémonie présidée par

- Mme Christelle OUICE-SECARDIN, 1ère adjointe et les membres de la commission électorale.



Avec la carte d'électeur ils ont reçu le livret du citoyen qui leur explique leurs droits et devoirs envers la nation.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population s'est déroulé du 15 janvier au 14 février 2015 avec l'aide de 5 agents recrutés pour l'opération : Anita CARDOSO, Aurore DEWILDE, Marie-Noëlle MASSARD, Cécile BROUARD et Alfred DABOUT.

Cette année les habitants avaient pour la première fois la possibilité de renseigner les questionnaires par internet, 46 % ont utilisé ce service.

La Mairie remercie les habitants pour l'accueil réservé aux agents recenseurs.

Résultats de 1990 à 2015					
	1990	1999	2005	2010	2015 (sous réserve validation INSEE)
Nombre de logements	909	949	1050	1196	1254
Population municipale	1992	2016	2184	2387	2444
Population totale	2218	2270	2334	2521	2597

VITRINE

NOUVEAU

à la menuiserie **LEBLANC**

- Tous les samedis matins de 9 h à 12 h : Vente à la coupe de contreplaqués et mélaminés.
- Ouvert à tous.
- Pour plus d'informations, appelez au 02 96 83 84 54.

Menuiserie Leblanc - 28 rue de Cariou à Caulnes

INFORMATIONS DU SMICTOM

REDEVANCE INCITATIVE du service de gestion des déchets

A compter du 1er janvier 2015, la redevance incitative **remplace** votre ancien mode de facturation, à savoir la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.

Après plusieurs années de réflexion et d'élaboration, le 16 décembre 2014, le Comité Syndical a retenu la grille tarifaire de la redevance incitative et le nombre de 18 vidages du bac vert prévu dans le forfait de base pour les particuliers.

PRINCIPES TECHNIQUES

Chaque usager dispose d'un bac ordures ménagères résiduelles (bac à cuve grise et couvercle vert).

Ce bac est équipé d'une puce électronique destinée à identifier le bac, enregistrer et décompter les vidages du bac ainsi que les dates et heures auxquelles ils ont lieu.

Grâce à ce nouveau système d'informatique embarquée sur les bennes, le SMICTOM peut connaître l'utilisation réelle du service de collecte par chaque foyer et établir une facture personnalisée en fonction de la consommation réelle de ce service (volume du bac vert collecté et nombre de vidages).

GRILLE TARIFAIRE DES PARTICULIERS

A compter du 1er janvier 2015

Modèle du bac vert en litres	80	120	180	240	340	660
Nombre de personnes dans le foyer	1	Libre choix du foyer (changement de volume de bac autorisé 1 fois par an)				
Abonnement et forfait pour 18 levées	110,00 €	175,00 €	240,00 €	300,00 €	410,00 €	759,00 €
Prix de la levée de 19 à 26	1,80 €	2,60 €	4,00 €	5,30 €	7,40 €	14,00 €
Abonnement et forfait pour 26 levées	124,40 €	195,80 €	272,00 €	342,40 €	469,20 €	871,00 €

Au-delà de 26 levées

Prix de la levée de 27 à 52/53	5,00 €	7,00 €	10,00 €	14,00 €	20,00 €	35,00 €
--------------------------------	--------	--------	---------	---------	---------	---------

LA FACTURE

Vous recevrez une facture par an. La première redevance incitative vous parviendra au cours du 1er semestre 2015. Elle comprendra l'abonnement au service pour l'année 2015 et le forfait de 18 vidages pour cette même période.

Les vidages supplémentaires apparaîtront sur la facture de 2016.

En cas de départ ou d'arrivée au cours de l'année, le montant de la facture due sera calculé proportionnellement au temps d'utilisation du service par l'usager.

COLLECTE DES BACS JAUNES : les vidages ne sont pas comptabilisés

Le SMICTOM rappelle que les vidages des bacs jaunes ne sont pas comptabilisés car aucune puce électronique n'est présente sur ces bacs.

Vous pouvez donc sortir votre bac jaune toutes les 2 semaines. Dans un souci d'efficacité, il est souhaitable de présenter votre bac au moins rempli à la moitié.

DÉPÔTS SAUVAGES Les dépôts sauvages de déchets de quelle que nature que ce soit sont punis d'une amende (article R.632-1 du Code Pénal). Les déchets doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet et mis à disposition par le SMICTOM.

Quelques règles pour une bonne utilisation de la déchèterie

Ordures ménagères interdites

Le SMICTOM rappelle aux usagers que les ordures ménagères ne sont pas acceptées dans les déchèteries.

En effet, ces installations ne sont pas autorisées réglementairement à recevoir ce type de déchets. Les déchets ménagers doivent être obligatoirement déposés dans les bacs verts mis à la disposition de chaque foyer par le SMICTOM.

Si votre maison n'est pas équipée de poubelle, ou le volume de votre bac vert n'est pas adapté, n'hésitez pas à contacter les services du SMICTOM au 02.99.09.57.26.

Accès des tracteurs réglementé

L'accès des tracteurs et remorques agricoles, dans les déchèteries du SMICTOM, est autorisé sous réserve de certaines conditions :

- Accès limité à une demi-journée par semaine : Lundi après-midi à Caulnes.
- Tri des déchets avant le départ à la déchèterie.
- Ne pas encombrer les voies de circulation.
- Respect du règlement intérieur et des consignes des gardiens

Tri des meubles

Depuis le 1^{er} octobre 2014, une benne est à la disposition des usagers pour le tri des meubles et des morceaux de meubles.

Dans ce caisson bien identifié, vous pouvez y déposer tous les meubles et les morceaux de meubles quel que soit leur état et leur matériau (ferraille, bois, mixte), en mélange.

Les meubles en bon état et entier doivent être déposés à la recyclerie présente sur la déchèterie pour être donnés à Emmaüs.

N'oubliez pas, vous pouvez également déposer à la déchèterie, les radios, piles, cartouches informatiques, ...

l'école maternelle

Le 2ème trimestre s'achève et les enfants préparent maintenant à de nouvelles scolaires :

- Les enfants de grande section ont visité la **casernes des pompiers** fin avril.
- Les classes de Sandrine et de Caroline ont organisé une journée aux **jardins de Brocéliande** le 15 mai.
- Les classes de Pascale et de Gilles iront rencontrer les animaux du **Zoo de la Bourbansais** le 15 juin.
- La **fête de l'école** aura lieu le dimanche 28 juin.



La Directrice, Caroline PARPAIX

■ **INSCRIPTION** : les **enfants nés en 2012** sont à inscrire dès maintenant pour la **rentrée de septembre 2015**. Se présenter à la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.
Téléphone de l'école : 02 96 83 96 66

Le restaurant scolaire

La semaine du 23 au 27 mars, Virginie et Sébastien, les cuisiniers du restaurant scolaire de Caulnes, ont organisé une **semaine bretonne** en partenariat avec les grandes et moyennes sections de Caroline Parpaix.

Tout au long de cette semaine, ils ont proposé des spécialités culinaires bretonnes, tels que des fonds d'artichauts, de l'andouille, du sauté de porc «*bleu-blanc-cœur*» au cidre, du poulet de Janzé «*Label Rouge*», de la galette saucisse, des yaourts «*Malo*», du far breton, du kouign-amann...

Les enfants, qui ont participé au projet, se sont chargés de la décoration bretonne : des drapeaux bretons, des banderoles de bigoudens et de bigoudènes ainsi que des triskell.

L'objectif de ce projet était de faire plaisir aux enfants et de leur faire découvrir des produits locaux et régionaux.

Depuis quelques années, les cuisiniers s'efforcent de proposer des produits locaux et de bonne qualité, comme le porc, qui est systématiquement du «*bleu-blanc-cœur*».

Ils élaborent les menus en tenant compte des priorités nutritionnelles du PNNS (Programme National de Nutrition Santé) et confectionnent les repas sur place. Chaque jour, ils accueillent en moyenne 250 enfants et 15 adultes.

Les enfants de la maternelle sont encadrés et servis par les ATSEM puis à partir du CP, ils se servent eux-mêmes, au self.

Les responsables, Virginie BREARD et Sébastien HENRY

Lire et faire lire

Tout au long de l'année scolaire des **bénévoles de l'association Lire et faire lire** se rendent au groupe scolaire pour lire des histoires aux enfants de maternelle et élémentaire. Quatre séances par semaine au total permettent de satisfaire les appétits de lecture des enfants. C'est un moment très apprécié de tous, enfants et adultes lecteurs. Les livres sont choisis avec soin à la médiathèque de Caulnes, où vous pouvez les emprunter à votre tour.

De gauche à droite : Nicole, Marie-Claire (Marie-Histoire), Monique, Martine, André



Accueil de Loisirs du Mercredi

Le nouveau programme pour les **mercredis du 29 avril au 1er juillet 2015** est disponible à la mairie et sur le site internet de la commune : <http://pagesperso-orange.fr/caulnes>.

Le thème de cette période est «**la machine à remonter le temps**».



Il reste des places, pour un accueil régulier ou occasionnel. Renseignement et inscription à la mairie.

Le fonctionnement de l'Accueil de Loisirs

- 34 places disponibles pour les enfants de 3 à 12 ans. Les activités se déroulent sur le site du groupe scolaire de Caulnes.
- Accueil après la classe, de 12 h jusqu'à 19 h.
- Tarification modulée en fonction des ressources de la famille et du quotient familial CAF.

La Directrice,
Aurélie GEFFRAY

Lycée Agricole

au lycée Agricole, on forme aussi des futurs citoyens...
«**VERS L'AGORA**,
UN PROJET DE CITOYENNETÉ ACTIVE

Le lycée agricole a eu lieu le vendredi 27 Mars 2015 un **JUM OUVERT** sur la thématique suivante : «**Langages, libertés, bien-être...et si le lycée de nos jours devenait réalité ?**».

En regard des événements récents qui ont provoqué un regain d'orgueil autour de nos valeurs républicaines, ce projet de citoyenneté a été créé pour que chacun ait un rôle actif dans le débat public. Ainsi, durant la journée, ont été exprimés de nombreux souhaits et désirs

qui se sont exprimés plus ou moins courts termes, grâce à la cohérence des propos et l'aspect raison-

nable des discussions. La première réalisation a été effectuée le mercredi 13 mai 2015 lors de la semaine Développement Durable. Cette journée a permis d'offrir à chaque élève l'opportunité de réaliser en collaboration, dans une énergie collective, un espace unique au sein du lieu de vie que constitue l'établissement. Cela a été, une fois encore, l'occasion de pouvoir **transmettre aux jeunes des valeurs citoyennes...**

Le Directeur, Pascal LENORMAND



MAISON DE RETRAITE

C'est le printemps et nous avons profité des premiers rayons de soleil pour nous promener, prendre le goûter sur la terrasse et jardiner.

En janvier, nous avons redécouvert les joies du patinage à la patinoire de Rennes avec des **élèves du lycée Savio de Dinan**. Un bel après-midi d'échange et de rigolade.

En février, les enfants de l'**accueil de loisirs** sont venus créer une histoire illustrée.

Cette année, avec les **élèves du lycée agricole**, nous avons testé une nouvelle formule : la semaine d'activités. Le thème choisi était «les activités physiques». Au programme : Triomino sportif, jeu de piste sur Guingamp, quizz sur Bernard Hinault (on a failli avoir le vrai !), jardinage, Baby-foot, danse de salon avec professeur et sortie à l'aquarium de Saint-Malo. Une semaine dense mais très enrichissante.

Les enfants de l'**accueil de loisirs du mercredi** sont venus découvrir Christophe Colomb à travers un jeu de piste dans toute la maison, pour lequel nous avons préparé des énigmes. Le lycée agricole nous a gentiment invité à venir voir l'exposition «la santé dans l'assiette». Grâce aux bénévoles, nous avons pu participer aux différents ateliers proposés et discuter sur le sujet de la nourriture. On est désormais incolable sur la composition des menus !



Avec l'**association « Anim'Agés »**, nous préparons le bal de printemps en mai à Trigavou et le pique-nique à Evran en juin. Mais l'heure est la répétition : pour les Olympiades des chansons avec «l'école est finie» et pour le challenge de bowling. Info de dernière minute : nous avons remporté la médaille d'or aux Olympiades !

L'**«espace loisirs»** à destination des personnes de plus de 60 ans de la commune reprend. Le nouveau programme est disponible: 5 € la séance (activité et goûter) de 14h45 à 16h15, gratuité pour les lotos. Contact: Sophie Le Pauvre, animatrice au 02 96 83 92 27 poste 416

Si vous êtes artiste, passionné ou d'âme créatrice ... **«l'espace d'exposition»** vous ouvre les bras pour venir exposer vos œuvres.

David Fargeon est venu avec sa guitare pour chanter avec quelques résidents qui participent peu aux activités, en raison de leur grande fatigue. Cette activité sera reconduite, avec des bénévoles, toutes les 3 semaines.

En mars, nous sommes allés voir la **pièce de théâtre** «on l'enterre aujourd'hui» à Rouillac où on a bien rigolé. Nous sommes aussi retournés à la patinoire.

J'en profite pour remercier les **bénévoles et les familles**, toujours aussi motivés, qui nous apportent régulièrement leur aide et sans qui certaines activités ne seraient pas envisageables.

L'animatrice **Sophie LE PAUVRE**, et l'animatrice-stagiaire **Mélanie HERVE**

VIE DES ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Deux sorties sont prévues cette année : **Dimanche 7 juin et la sortie de Noël au Puy du Fou.**

La sortie du 7 Juin (134 €) comprend

- 7 h direction Paris Tour Eiffel (déjeuner à la charge des participants)
- 15 h bateaux-mouches promenade croisière
- 17 h Tour Montparnasse pour une vue panoramique de Paris
- 20 h dîner au restaurant «Patio des champs »
- 22 h 45 spectacle au Crazy Horse
- 0 h 30 retour Caulnes
- 7 h petit déjeuner du lundi matin à la maison des associations.

Le transport aller-retour n'étant pas compris dans le prix mentionné, il est offert par le comité des fêtes à tous les participants. Il reste quelques places. 06 83 69 67 11.

■ **Prochaine manifestation** : Lundi 13 juillet : **feu d'artifice** au site des Tanneries, rue Valaise

La Présidente, Paulette DUVAL

FNACA

Samedi 21 mars une nombreuse assistance était réunie au monument aux morts pour la commémoration du 19 mars 1962, fin de la guerre en Algérie.

Mme OUICE-SECARDIN Christelle, 1ère adjointe, a lu le message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants et M Jean SEROT le manifeste national de la FNACA.

La **médaille du titre de reconnaissance de la nation** a été remise à :

- **Gérard JEHAN** et **Serge FAISANT**, par Henri NOGUES, médaillé militaire
- **Pierre BOTREL** et **Norbert DUMAS**, par Jean-Louis CHALOIS, maire de Caulnes
- **André HERVE**, par Jean SEROT, président FNACA
- **Robert GAUDIN** et **Jean-Claude SICOT** par Gérard BERTRAND, maire de La Chapelle Blanche

Le Président, Jean SEROT

Club des cyclos

Après la soirée théâtrale du 21 mars dernier organisée avec le concours de la troupe de Plumaugat, les adhérents de l'Union cyclotouriste de Caulnes se mobilisent maintenant pour la préparation de la **matinée randonnée pour tous qui aura lieu le dimanche 21 juin 2015.**

3 randonnées seront proposées :

- La traditionnelle **randonnée cyclo** sur route de la vallée de la Rance avec 3 circuits de 40, 60 et 75 km.
- Une **randonnée VTC** sur les circuits communaux de 18, 30, 40 km.
- Une **randonnée pédestre** sur 3 circuits également de 7, 13, 15 km.

■ Contact et renseignements au 02 96 83 90 11

Le Président, Christian CAJEAN

Caulnes Sports Evénements

L'association Caulnes Sports Evénements est fière de vous annoncer la **10ème édition de la course de stock cars, le 30 Août 2015.**

Venez nombreux.

Le Président,
Jean-Claude LEBOIS





Théâtre

M. Jean-Marie BASSET, président de la troupe des loufoques de CAULNES, est heureux de vous présenter les acteurs de la troupe ainsi que les nouveaux membres. (absentes sur la photo Yvonne GAUVAIN et Claudine LE BOUEDEC).



Nous préparons actuellement notre nouveau spectacle qui sera joué en fin d'année. Nous vous communiquerons les dates au prochain bulletin municipal.

Nous avons décidé de vous présenter 4 scénettes comiques afin de vous divertir durant le spectacle :

- "LES TAMALOUS" saynète paysanne d'environ 15 minutes de Jean-Michel BESSON.
- "JOSETTE, UNE SERVEUSE PRESQUE PARFAITE" comédie d'environ 20 minutes de Jérôme DUBOIS.
- "LES ASTRES, QUEL DESASTRE !" comédie d'environ 50 minutes de Jérôme DUBOIS.
- "DESHABILLEZ-VOUS" comédie d'environ 45 minutes de Michel MORIN.

Voici un spectacle où les rires et la bonne humeur seront au rendez vous !

Le Président, Jean-Marie BASSET

Association des Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves des écoles de Caulnes remercie les commerçants et entreprises, la municipalité ainsi que toutes les personnes pour leur participation à l'opération recyclage au mois de février. Grâce à la collaboration de chacun, l'opération a été une réussite ! (à renouveler l'année prochaine.)

Nous vous informons que nous organisons la **fête des écoles le dimanche 28 juin** à la salle omnisports. Vous pourrez vous restaurer le midi avec un repas cochon grillé. N'hésitez pas à réserver vos places dès à présent en nous contactant au 07 88 09 17 67.

La Présidente, Karine MAILLARD

Association Intercommunale de danses

La fin de l'année sportive approche. Le bilan de l'association reste positif malgré la réforme des rythmes scolaires.

Le **gala de fin d'année se déroulera les 19 et 20 juin 2015** à l'amphithéâtre du lycée agricole de Caulnes et nous vous y attendons nombreux.

Pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre l'an prochain (danse classique ou modern jazz), un essai gratuit est possible la semaine qui suivra le gala.

Les inscriptions pour l'année 2015-2016 se dérouleront le samedi 5 septembre 2015, de 14 h à 18 h, au forum des associations qui se tiendra à la salle omnisports de Caulnes.

La Présidente, Karine BIZETTE

Arts plastiques

Les ateliers de sculpture en argile se poursuivent avec assiduité de la part de nos artistes adultes le mardi et pré-ados débutants le vendredi.

Nous aurons le plaisir de vous présenter certaines de nos œuvres en **exposition à la médiathèque de Caulnes du dimanche 31 mai au samedi 6 Juin 2015 inclus, de 10 h à 17 h.** Accès côté parking de la salle des fêtes.

La Présidente, Michelle CUVILLIER

Sapeurs Pompiers

C'est avec honneur que je prends la présidence de l'Amicale des sapeurs pompiers de Caulnes. La nouvelle équipe et moi même continueront les projets et les manifestations que mon prédécesseur Thierry Vasseur avait mis en place.

Le premier rendez vous de l'amicale sera la photo de groupe des calendriers le 13 juin 2015, suivi par nos autres manifestations :

- Le **bal disco du 13 juillet** à la salle des associations.
- Le **jarret frites le 05 septembre** à la salle des fêtes.
- La **Sainte Barbe le 28 novembre** à Caulnes.

Voici la composition du bureau de l'amicale des sapeurs pompiers :

Président : Harrouard Damien
Vice Président : Fichant Dominique
Trésorier : Bougault Boris
Secrétaire : Le Guluche Annick
ainsi que : Guillou Julien - Fouéré Quentin - Haouisée Mikael - Touanel Kevin et le chef de centre de la Broise Robert



Contact : Harrouard Damien - 39 rue du bois à Caulnes - 06.99.72.16.90

Le Président de l'Amicale, Damien HARROUARD

Momend'Temps

Momend'temps est une association née en 2013 basée sur l'idée d'un regroupement de personnes, aux parcours et personnalités différents, dans un moment festif, local et artistique.

Suite à une première édition en 2014 nous avons réfléchi à comment faire vivre notre territoire en s'appuyant sur les compétences de chacun. L'identité de momend'temps prend forme autour de la valorisation du développement durable et du commerce local.

Cette année nous renouvelons l'événement le **dimanche 5 Juillet 2015 au lieu-dit « La Vieuville » à Caulnes**. Cette journée se déroulera au milieu de conteurs, de marionnettistes, de musiciens, de jeux en tous genres, d'un marché de producteurs et d'artisans locaux, dans un cadre à la fois champêtre et poétique.

Vous trouverez prochainement notre plaquette chez vos commerçants et vous pouvez nous suivre dès aujourd'hui sur notre page facebook - www.facebook.com/momendtemps.

L'entrée est gratuite. Ouverture à partir de 10 heures.



La Présidente,
Noémie DUVAL



DISTINCTION

M. Christian BUSNEL, artisan métallier-serrurier dans la Zone des Gantelets à Caulnes, a reçu la **médaille du mérite artisanal pour 30 années d'activité**.

Cette reconnaissance lui a été décernée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor, en présence de Mme Patricia BOUGAULT et de M. Henri FRERE, adjoints.

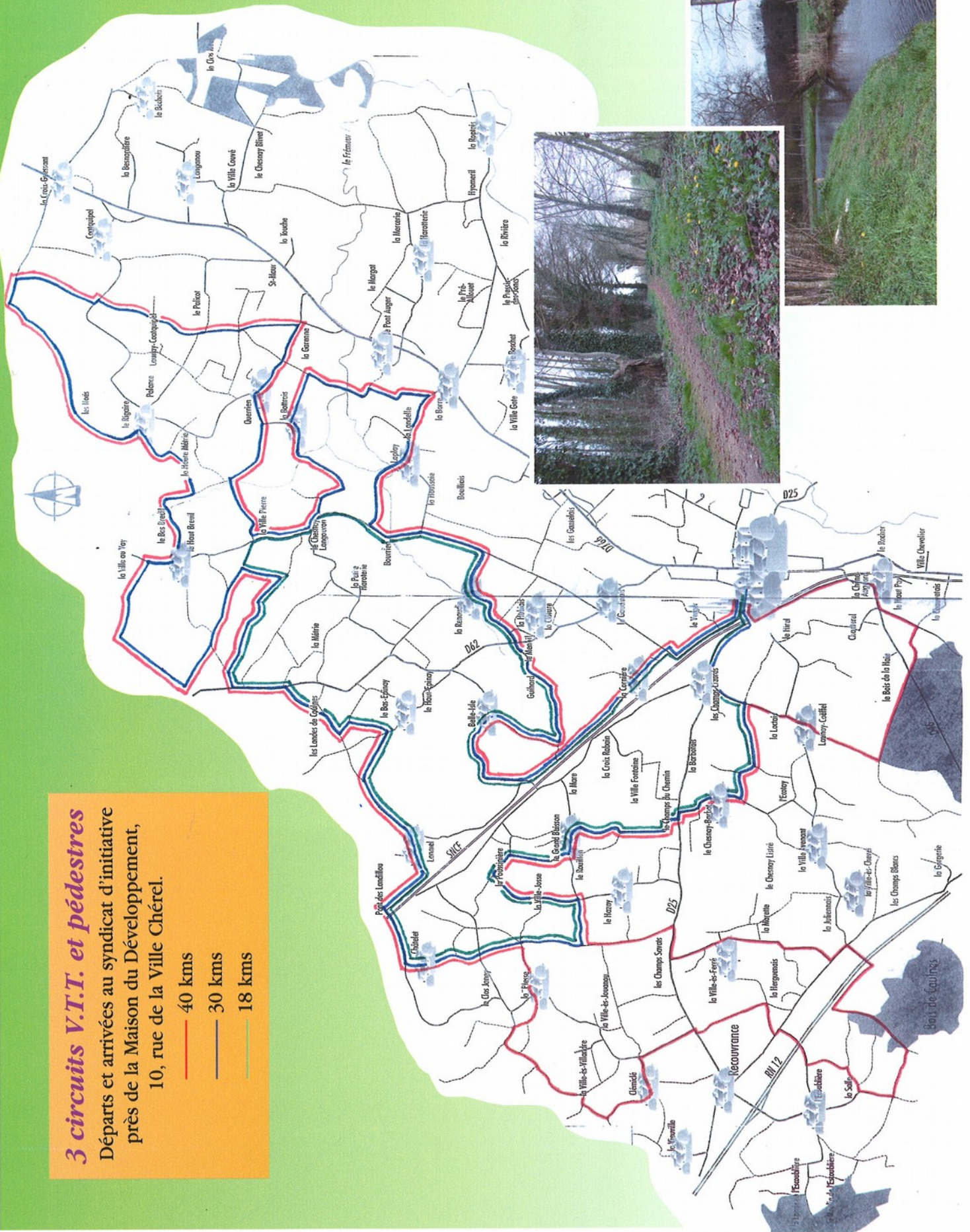
Le 9 Mai 2015 « Les classes 5 »



Calendrier des fêtes

Sam 30	Assemblée générale Rance foot suivie d'un repas	MAI 2015	Salle polyvalente St Jouan de l'Isle
Dim 14	Kermesse les Gas de la Rance	JUIN 2015	Terrain du lavoir
Ven 19-Sam 20	Gala de danses - Association AID		Amphithéâtre du Lycée agricole
Dim 21	Randonnée cyclo, VTT, pédestre - Club des cyclos		Départ maison des associations
Dim 28	Fête des écoles - Amicale parents d'élèves	JUILLET 2015	Salle omnisports
Dim 5	Marché artisanal, jeux, groupes de musique association Momend'Temps		Lieu-dit La Vieuville
Dim 12	Course de relais le petit poucet		Départ Médréac
Lun 13	Feu d'artifice - comité des fêtes Bal des pompiers		Site des tanneries - Rue Valaise
Dim 19	Joutes Nautiques - Kiwanis		Maisons des associations
Jeu 23	Repas champêtre - Club des aînés	AOÛT 2015	Port de Dinan
Jeu 27	Couscous - FNACA		Maison des associations
Sam 29	Comice Agricole Canton de Caulnes		Guenroc
Dim 30	Stock car - Caulnes Sports Evènements	SEPTEMBRE 2015	Zone des gantelets
Sam 5	Jarret frites - Amicale des sapeurs pompiers		Salle des fêtes
Sam 5	Forum des Associations - OIS		Salle omnisports
Dim 20	Vide grenier - Gas de la Rance et club des cyclos		Parking salle omnisports
Sam 26	Choucroute de la mer - Association des pêcheurs		Salle des fêtes

Chemins de randonnées



3 circuits V.T.T. et pédestres

Départs et arrivées au syndicat d'initiative
près de la Maison du Développement,
10, rue de la Ville Chérel.

— 40 kms

— 30 kms

— 18 kms

Le prochain bulletin municipal sera édité pour Octobre.
Le dépôt des articles à insérer dans ce bulletin est à faire pour le 10 septembre 2015, au plus tard.